



# Les Aires Éducatives

## Année scolaire 2020/2021

### Réserves Naturelles de France



## Contact

Réserves Naturelles de France

CS 67524—21075 Dijon cedex

03 80 48 91 00

[rnf@rnfrance.org](mailto:rnf@rnfrance.org)

[www.reserves-naturelles.fr](http://www.reserves-naturelles.fr)

Association reconnue d'intérêt général, habilitée à délivrer des reçus fiscaux

© Crédits photos/ Sources *Guide méthodologique Les aires éducatives - v3 - septembre 2020, OFB, Inès Baticam, Dominique AUBONNET, RNN de l'astrolème de Rochechouart-Chassenon, RNN Géologique de Saucats, Domaine de la Solitude, Radio France - Louise Buyens, Terres d'Aventure, Triple C - Projet Juniors du Développement Durable, RNN des marais de Séné, A. Lamoureux, La Réunion, RN Marine de La Réunion, RN des Bouches de Bonifacio, Bonifacio-Site officiel de l'Office de Tourisme de Bonifacio.*

Juin 2022

# SOMMAIRE

## **Présentation du dispositif des Aires Educatives**

### **Le déroulement d'une Aire Éducative**

- Organiser le « Conseil de la mer/terre »
- Déterminer une zone pour la création de l'Aire Éducative
- La gestion de l'Aire Éducative
- Demande de labellisation

## **Les Réserves Naturelles dans le dispositif des Aires Éducatives**

### **Cartographie des Réserves Naturelles engagées dans le dispositif en 2020/2021**

### **Zoom sur quelques Aires Terrestres Éducatives du réseau**

- Aire Terrestre Educative Fleur de Thau
- Aire Terrestre Educative École primaire de Rochechouart
- Aire Terrestre Educative Saucats

### **Zoom sur quelques Aires Marines Éducatives du réseau**

- Aire marine éducative École Françoise Dolto de Séné
- Aire marine éducative Hermitage
- Aire marine éducative Bonifacio-Stagnolu

## **Foire à question**

## **Les ressources pour en savoir plus**

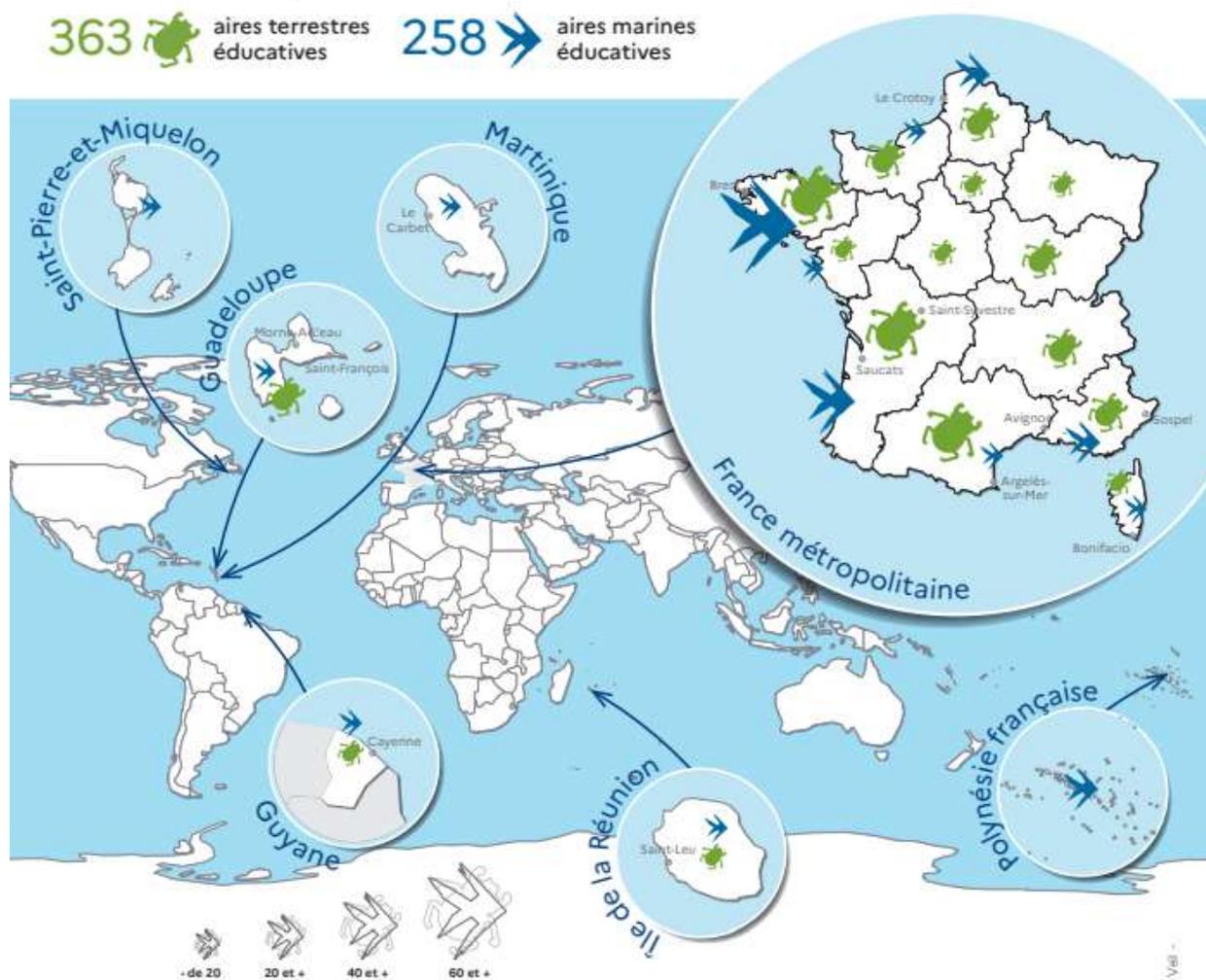
## **Le réseau des Réserves Naturelles de France (RNF)**

## **Contacts**

## Plus de 600 projets d'aires éducatives en métropole et dans les Outre-mer

363  aires terrestres éducatives

258  aires marines éducatives

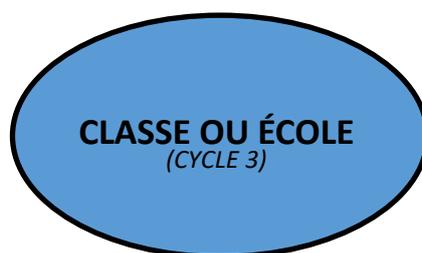
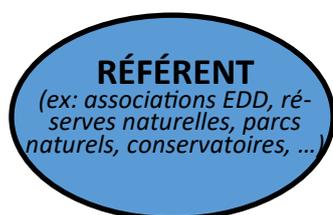


Les Aires éducatives sont un dispositif coordonné par l'Office français de la Biodiversité (OFB) avec un comité de pilotage composé des ministères de l'Education nationale, de la Transition écologique et des Outre-Mer.

Le concept « d'Aire marine éducative » est né en 2012, aux Marquises, en Polynésie Française, de l'imagination des enfants de l'école primaire de Vaitahu qui ont souhaité protéger la baie se situant devant leur école.

Depuis le concept s'est élargi aux milieux terrestres et a conquis la France métropolitaine et l'Outre-Mer avec sur l'année 2020-2021, 621 aires éducatives actives avec des écoles primaires (publiques et privées sous contrat) et des collèges.

## UN TRIO D'ACTEURS ENGAGÉS



UNE AIRE ÉDUCATIVE EST UN PROJET PÉDAGOGIQUE PERMETTANT AUX ÉLÈVES DE SE PLACER AU CŒUR DE LA GESTION D'UN ESPACE NATUREL

apprendre dans la nature, reprendre contact avec celle-ci, la redécouvrir, pour mieux la protéger. C'est un concept qui reste basé sur le volontariat et qui s'inscrit sur le temps scolaire, en lien avec les objectifs pédagogiques de l'Éducation nationale.

être placé au cœur d'une dynamique territoriale puisque de nombreux acteurs locaux vont intervenir dans ce projet : la commune, et tout autre acteur du territoire concerné (associations, bucherons, usagers, agriculteurs...) qui vont échanger avec les enfants pour prendre des décisions partagées.

élaborer un plan de gestion du site adapté à son âge. Ainsi, il pourra découvrir les différentes phases de la construction d'un projet, découvrir comment appliquer une méthodologie, apprendre à évaluer ses actions.

# LE DÉROULEMENT D'UNE AIRE ÉDUCATIVE 1/2

## 1. ORGANISER LE « CONSEIL DE LA MER/TERRE »

Le projet aire éducative est mené par les élèves. Afin de pouvoir prendre les décisions concernant leur AE, ils ont besoin d'échanger, de discuter, de débattre et de voter. Le conseil de la Mer/Terre va donner un cadre à ces échanges: il s'agit d'un lieu de prise de décision participative où tous les élèves pourront s'exprimer.

La constitution et la formalisation de ce conseil avec vos élèves est l'une des premières étapes de la création d'une AE puisque c'est ce conseil qui déterminera la zone à protéger, qui enverra la demande de mise à disposition du site au propriétaire foncier, qui définira les objectifs de préservation de la biodiversité du site, etc.

## 2. DÉTERMINER UNE ZONE POUR LA CRÉATION DE L'AIRE ÉDUCATIVE

Les sites potentiels, identifiés préalablement autour de l'établissement scolaire sont proposés aux élèves qui se chargeront du choix final. Il est intéressant, avant de leur soumettre toute proposition, de questionner les élèves sur les sites qui pourraient devenir selon eux, leur aire éducative. Des confirmations ou des zones auxquelles les adultes n'avaient pas pensé peuvent ainsi émerger.

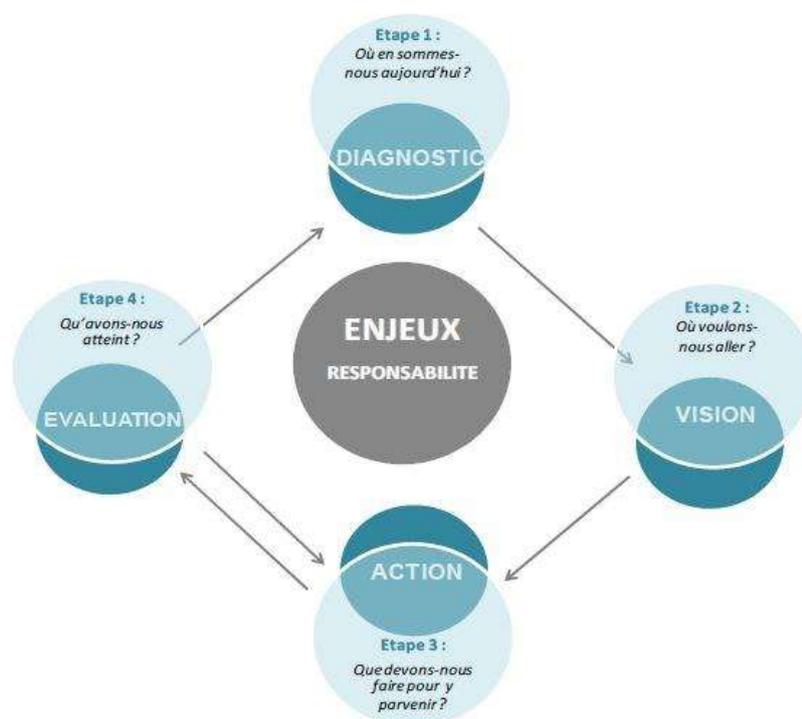
S'il est impossible de leur proposer plusieurs sites, il sera tout de même important d'organiser une phase de réflexion et de validation de l'aire avec les élèves en explicitant le pourquoi de ce choix avec eux. Pour définir le site de l'AE, il est important que les élèves discutent et débattent de critères de choix en conseil de la Mer/Terre. Une fois les critères établis les sites peuvent être visités et comparés par les élèves. Le choix du site pourra ensuite être mené par vote.

- **Dans le cas d'un terrain public**, le choix du site devra être formalisé par une demande de mise à disposition adressée à la mairie, rédigée par les élèves au début du projet. Ce document est nécessaire pour l'obtention du label.
- **Dans le cas d'un terrain privé**, une demande de mise à disposition rédigée par les élèves, devra être soumise au propriétaire foncier, ainsi qu'une demande d'avis auprès du maire. Un avis favorable du conseil municipal et une autorisation d'utilisation par le propriétaire sont requis pour l'obtention du label.

Les aires éducatives sont des projets pédagogiques et n'ont pas de statut juridique particulier. Leur existence n'implique donc pas de réglementer les activités ou l'accès à l'espace servant de support au projet.

## LE DÉROULEMENT D'UNE AIRE ÉDUCATIVE 2/2

### 3. LA GESTION DE L'AIRE ÉDUCATIVE



**Les 4 étapes méthodologiques de la réflexion sur la gestion d'une aire éducative.**  
*(D'après Barnay et Fiers, Agence de Aires Marines Protégées - Réserves naturelles de France)*

### 4. DEMANDE DE LABELLISATION

La labellisation permet de suivre le projet d'année en année via :

- Les réalisations des élèves
- Les différentes thématiques explorées
- L'apport du projet aire éducative au territoire et inversement

La demande de labellisation n'est pas « systématique » ni obligatoire. Elle permet de se rendre compte de la situation actuelle afin de s'améliorer d'année en année. La labellisation apporte aussi de la reconnaissance au projet et aux enfants qui reçoivent un diplôme, drapeau et fanion à l'effigie du logo Aire éducative.

# LES RÉSERVES NATURELLES DANS LE DISPOSITIF DES AIRES ÉDUCATIVES

Réserves Naturelles de France coordonne 356 réserves naturelles qui sont de formidables espaces de nature et d'investigations pédagogiques pour les scolaires, encadrés par un personnel compétent. Les enfants, en pleine construction identitaire, deviendront les citoyens de demain, modelés par les découvertes et les expérimentations qu'ils auront vécues pendant leur enfance. Il est donc fondamental de les sensibiliser à la protection de la nature dès leur plus jeune âge, et ce, de façon ludique.

La suite logique du développement des Aires Marines Éducatives était le déploiement en milieu terrestre, afin que les élèves n'habitant pas le littoral puissent également profiter de cette démarche éco-citoyenne. Cinq sites pilotes sont lancés en 2018-2019, dont la Réserve naturelle géologique Saucats-la Brède, et sont encadrés par l'Agence Française de la Biodiversité (aujourd'hui OFB).

Impulsée par les objectifs de RNF dans la sensibilisation, la Commission Éducation et Sensibilisation à la Nature monte le groupe de travail « Aires éducatives » et accompagne cinq autres réserves naturelles dans leur prise en main de la méthodologie.

A la rentrée 2019/2020, une quinzaine de Réserves naturelles se lancent dans le dispositif et la majorité des aires éducatives qu'elles accompagnent, obtiennent le label.

Pour cette rentrée 2020/2021, on dénombre 7 réserves naturelles qui accompagnent pour la première année des aires éducatives (marines et terrestres), 13 réserves naturelles qui rentrent déjà dans leur deuxième année et a minima 7 dans leur troisième année d'accompagnement d'une aire éducative. Au total, environ 44 aires éducatives terrestres et marines, inscrites dans le dispositif, sont suivies par des réserves naturelles.

Le groupe de travail est toujours actif et est porté par Dina RAZAFINDRAMBAO (RNG Saucats-la Brède). Des temps d'échanges sont organisés tout au long de l'année scolaire afin d'apporter des éléments d'informations sur:

- Les modalités d'inscription et de labellisation
- Les liens entre aire protégée et aire éducative
- Les échanges de bonnes pratiques, conseils sur les financements

Pour l'essentiel, les membres du Groupe de Travail représentent:

- Des agents de réserves naturelles qui travaillent directement avec l'aire éducative, engagés dans le trio des porteurs de projets
- Des agents d'organisme gestionnaire des réserves naturelles qui travaillent avec l'aire éducative, engagés dans le trio des porteurs de projets, et qui ont du temps « agents » sur la réserve naturelle en lien avec l'aire éducative.

# LES RÉSERVES NATURELLES DANS LE DISPOSITIF DES AIRES ÉDUCATIVES

Ces temps sont complémentaires à l'animation nationale apportée par l'Office français de la biodiversité via des conférences thématiques, des ateliers tables rondes ou plateforme d'échanges et de renseignements. De plus, l'année 2020/2021 est marquée également par la déclinaison en région de l'animation du dispositif via les Groupes Régionaux d'Aires Éducatives.

Sur l'année 2020/2021, l'Office français de la biodiversité et Réserves Naturelles de France ont signé un protocole d'alliance pour une mobilisation commune. Ce protocole a pour but de favoriser une collaboration de qualité entre l'OFB et les parties prenantes - dont RNF - qui contribuent au déploiement des aires éducatives. Il fixe donc les droits et obligations des partenaires qui souhaitent participer au développement des aires éducatives dans le cadre défini par l'OFB, et en cohérence avec l'action d'animation de celui-ci.

Ci-dessous, voici les engagements pris par RNF via ce protocole:

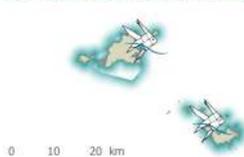
- Respecter les valeurs définies dans la charte des aires éducatives;
- S'ils souhaitent diffuser activement la démarche des aires éducatives dans leur réseau: respecter la méthodologie et le cadre conceptuel définis par l'OFB et le COPIL;
- S'ils souhaitent aller plus loin sur le développement d'actions ou d'outils en liens avec les aires éducatives dans leur réseau: expliciter ces démarches dans un programme annuel d'actions et le valider avec l'OFB;
- Si des actions ont été mises en œuvre: faire un bilan annuel et retour d'expérience de la mise en œuvre des aires éducatives dans leur réseau;
- Echanger régulièrement avec la cellule d'appui aires éducatives de l'OFB des actions mises en œuvre dans le réseau.

# CARTOGRAPHIE DES RÉSERVES NATURELLES ENGA- GÉES DANS LE DISPOSITIF EN 2020/2021

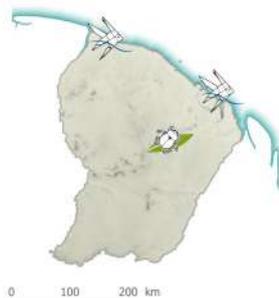
## Les aires terrestres éducatives au sein du réseau RNF 2020-2021



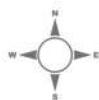
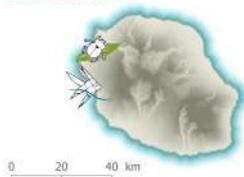
### St-Martin et St-Barthélemy



### Guyane



### La Réunion



0 100 200 km

Sources : IGN, Natural Earth, MNHN, RNF  
Conception : Zacharie Moulin, RNF 04/2022



## AIRES TERRESTRES EDUCATIVES

- RN Géologique Saucats – la Brède (33)
- RNN Nouragues (97 Guyane)
- RNR Marais de Cambrin, Annequin, Cuinchy et Festubert (62)
- RNN Mantet (66)
- RNN Conat (66)
- RNN La Bassée (77)
- RNR Gorges du Gardon (34)
- RNR Côte de Mancy (39)
- RNN Etang de Saint-Paul (97 Réunion)
- RNN Astrolème de Rochechouart-Chassenon (87)
- RNR Hauts Plateaux du Vercors (38)
- RNN Géologique du Lubéron (84)
- RNN Marais du Séné (56)
- RNN du Bagnas (34)
- RNR Tourbières du Morvan (58)
- RNN de Scandola (20)
- RN Iroise (29)



## AIRES MARINES EDUCATIVES

- RNN Baie de Canche (62)
- RNN Baie de Somme (80)
- RNN Marais de Séné (56)
- RNN Marais d'Yves (17)
- RNN Bouches de Bonifacio (20)
- RNN Scandola (20)
- RNN Saint-Barthélemy (97)
- RNN Saint-Martin (97)
- RNN de l'Amana (97)
- RNN Ile du Grand Connétable (97)
- RN Marine de la Réunion (97)
- RNN Iroise (29)
- RNN François Le Bail, Ile de Groix (29)



# **ZOOM SUR QUELQUES AIRES TERRESTRES ÉDUCATIVES DU RÉSEAU**



# Aire Terrestre Educative Fleur de Thau

1<sup>ère</sup> année



**Les porteurs de projets :** Réserve naturelle nationale du Bagnas (34) et École Marie Louise Dumas (Marseillan).  
**Année de la première inscription :** 2020-2021.  
**Labellisée en** 2020-2021.  
**Niveau scolaire :** 1 classe de CM1/CM2.  
**Nombre d'élèves :** 44 élèves.  
**Milieu naturel de l'aire éducative :** lagune temporaire salée avec friche et sansouïre.  
**Superficie :** 42000 m<sup>2</sup>.

**Activité phare en 2020-2021 :**

**L'état des lieux :** étude de la pédologie du site



Après avoir collectivement identifié le site de l'aire éducative, les élèves de l'école Marie Louise Dumas, ont débuté leur étude afin d'établir un portrait complet de leur ATE notamment via l'étude de la pédologie du site.

## Définir la texture du sol de l'ATE :

Tout d'abord, les élèves ont prélevé un échantillon de terre sur le terrain, l'ont mélangé dans l'eau et laissé reposer pendant une heure. Au bout d'une heure, ils ont pu observer les différentes couches correspondant à la terre, à l'argile et au limon.



## Par la suite, les élèves ont procédé à la détermination de la classe texturale du sol :

- ➔ **Test de l'écrasement à sec :** les élèves ont écrasé une poignée de terre entre leurs doigts. Constat : une fois la main ouverte, la terre garde l'empreinte de la main, les élèves ont donc conclu que la terre qui compose leur ATE contient probablement assez d'argile pour la formation d'un étang.
- ➔ **Expérience pour déterminer la perméabilité du sol.** La perméabilité correspond à la vitesse à laquelle l'eau circule au sein de la roche. Pour réaliser cette expérience, les élèves ont introduit dans un entonnoir un certain volume de terre et y ont versé 200 ml d'eau. Après un temps donné, le volume d'eau a traversé la terre. Constat : les élèves ont conclu que plus la granulométrie des particules du sol est fine plus le sol retient l'eau.



À l'issue de ces expériences, les élèves ont conclu que leur ATE présente un sol assez imperméable, composé en grande partie d'argile, ce qui a permis la formation d'une lagune temporaire.



# Aire Terrestre Educative Fleur de Thau

1<sup>ère</sup> année



## **Les partenaires techniques :**

Conservatoire du Littoral ; l'OFB ; ADENA, CPIE Bassin de Thau et Ville de Marseillan.

## **Les partenaires financiers :**

Commune de Marseillan et le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement bassin de Thau.

## **Coordonnées des porteurs du projet :**

MARRAS Laetitia, Educatrice environnement à la Réserve Naturelle Nationale du Bagnas —  
laetitia.marras@adena-bagnas.fr — +33 4 67 01 60 23.



# Aire Terrestre Educative École primaire de Rochechouart

2<sup>ème</sup> année



**Les porteurs de projets :** RNN de l'astroblème de Rochechouart-Chassenon, l'école primaire de Rochechouart.  
**Année de la première inscription :** 2019-2020.  
**Labellisée en 2020-2021.**  
**Niveau scolaire :** 1 classe CM1.  
**Nombre d'élèves :** 21 élèves.  
**Milieu naturel de l'aire éducative :** prairie inondable, pâturée et fauchée.  
**Superficie :** 10 000 m<sup>2</sup>.

**Activité phare en 2020-2021 :**

## Protection de la berge contre l'érosion

Lors de la première année, au moment de l'état des lieux, les élèves de CM1 ont constaté que les berges d'une des deux rivières qui longe la parcelle de l'ATE présentait une érosion assez avancée. Suite à ce constat, la classe a pris la décision de se tourner vers une technicienne rivières du Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne pour recueillir son avis et son diagnostic. Cet échange a permis de discuter des éventuelles solutions à ce problème. Malheureusement, lors de la première année, l'action n'a pas pu être mise en œuvre par les CM1, et a donc été entreprise par les CM1 de l'année suivante.

Suite aux délibérations du conseil des élèves, la classe a décidé de **réaliser un aménagement de protection de la berge à l'aide de branches.**



En septembre 2021, accompagnés par l'enseignant, un agent du service technique de la municipalité de Rochechouart, deux techniciens du syndicat de rivière et la médiatrice scientifique à la réserve, les 21 élèves se sont lancés dans la réalisation de l'aménagement. Pour cela ils ont :

- Récupéré des branches de différentes tailles et diamètres sur la parcelle de l'ATE. Ces branches ont ensuite été apportées par les élèves aux personnes du SABV qui étaient dans l'eau, près de la berge.
- Par la suite ils ont ficelé les branchages à l'aide de ficelles de chanvre et les ont entassés les uns sur les autres en les entrecroisant.
- Installé des piquets afin de maintenir les branches contre la berge.



A l'issue de cet aménagement, les élèves ont constaté que le niveau d'eau a fluctué. Les branches se sont maintenues en place et se sont recouvertes de boue et de limons, ce qui a permis le renforcement de la berge !



# Aire Terrestre Educative École primaire de Rochechouart

**2<sup>ème</sup> année**



## **Les partenaires techniques :**

Marie ADALBERT (Syndicat d'Aménagement du Bassin de La Vienne) et la Municipalité de Rochechouart.

## **Les partenaires financiers :**

Municipalité de Rochechouart et ses agents techniques (soutien matériel et humain) et la Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne (soutien matériel et humain).

## **Coordonnées des porteurs du projet :**

Marie YSERD, Médiatrice scientifique à la Réserve Naturelle de l'Astroblème de Rochechouart  
Chassenon — [myserd.rn@pol-cdc.fr](mailto:myserd.rn@pol-cdc.fr) — +33 5 55 03 02 70.



# Aire Terrestre Educative Saucats

3<sup>ème</sup> année



**Les porteurs de projets :** Réserve naturelle nationale Géologique de Saucats (33) - la Brède et l'École les Turtittelles - Saucats.  
**Année de la première inscription :** 2018-2019.  
**Labellisée en** 2020-2021.  
**Niveau scolaire :** 2 classes de CM1/CM2.  
**Nombre d'élèves :** 51 élèves.  
**Milieu naturel de l'aire éducative :** espace forestier avec une rivière (avec ripisylve, rivière et 2 marécages).  
**Superficie :** 10 000 m<sup>2</sup>.

**Activité phare en 2020-2021 :**

## Rencontre entre l'ATE Saucats (33) et l'ATE Gradignan (33)



**Objectif :** faire découvrir aux élèves un autre type de milieu avec des enjeux différents et ainsi, confronter les deux méthodes de gestion: celle d'une ATE urbaine située dans le parc de Pélisse dans la ville de Gradignan (l'aire urbaine de Bordeaux), à celle d'une ATE rurale située dans un espace forestier de la commune de Saucats.



### JOUR 1

#### Première rencontre: les saucatais se sont rendus sur l'ATE de Gradignan

Les gradignannais ont réalisé une présentation imagée de leur ATE sous forme d'affiches et maquettes en 3D, et ont présentés les activités menées durant l'année sous forme d'une bande dessinée. Parmi ces activités on retrouve :



- Un travail sur les moulins afin de mieux comprendre leur fonctionnement.
- La pêche électrique, afin de réaliser un suivi de la faune de la rivière.
- Un travail sur le recyclage, présenté sous forme d'un jeu questions/réponses.

La journée s'est ensuite poursuivie par une visite de l'ATE de Gradignan sous forme d'une balade nature.

### JOUR 2

#### Découverte de l'ATE Saucats par les gradignannais

Les saucatais ont fait découvrir leur ATE sous forme de parcours d'orientation/visite guidée, conçu par eux-mêmes: présentation des panneaux descriptifs, des hôtels à insectes ou encore la découverte de la faune et la flore de l'ATE à travers un jeu de questions réponses réalisé en petits groupes. L'objectif était de faire deviner aux gradignannais les différentes notions à propos de l'ATE Saucats, à l'aide des indices sur le terrain.



De cette rencontre est né le souhait d'un projet collectif de partir ensemble pour une classe découverte en 2022 dans les Pyrénées si la situation sanitaire et les moyens financiers le permettent.



# Aire Terrestre Educative Saucats

3<sup>ème</sup> année



## **Les partenaires techniques :**

Conseiller du tri - Animateur prévention déchets de la Communauté de Communes de Montesquieu; l'équipe d'animation de la Réserve et la mairie de Saucats; Fédération de pêche de la Gironde.

## **Les partenaires financiers :**

Communauté de Communes de Montesquieu.

## **Coordonnées des porteurs du projet :**

Dina RAZAFINDRAMBAO , Educatrice Nature à la Réserve Naturelle géologique de Saucats - la Brède (33) — [dina.razafindrambao@espaces-naturels.fr](mailto:dina.razafindrambao@espaces-naturels.fr) — + 33 5 56 72 27 98.

# **ZOOM SUR QUELQUES AIRES MARINES ÉDUCATIVES DU RÉSEAU**



# Aire marine éducative École Française Dolto de Séné

2<sup>ème</sup> année



**Les porteurs de projets :** Réserve naturelle nationale des marais de Séné (20) et Ecole primaire publique Française Dolto.

**Année de la première inscription :** 2019-2020.

**Labellisée en** 2020-2021.

**Niveau scolaire :** 1 classe CM2.

**Nombre d'élèves :** 27 élèves.

**Milieu naturel de l'aire éducative :** Île de Boède (prés-salés, vasières, plages et dunes, estran rocheux, micro-falaises, ancien marais salant, landes et fourrés, boisements)

**Superficie :** 184 877 m<sup>2</sup>.

**Activité phare en 2020-2021 :**

## Rencontre avec les membres de l'expédition Captain Darwin

Captain Darwin est un projet porté par Victor Rault. Il s'agit d'un tour du monde à la voile de 4 ans sur les traces de Charles Darwin. Son ambition est d'inciter les citoyens à agir pour préserver leur environnement, grâce à la production de documentaires diffusés sur internet et à un programme pédagogique à destination des jeunes bretons. **Le 31 mai, l'équipe Captain Darwin a rendu visite à l'AME de Séné - île de Boède .**



Port-Anna,  
Séné

**Dans un premier temps, séparés en groupe de huit, les élèves ont pu participer à plusieurs ateliers pédagogiques :**



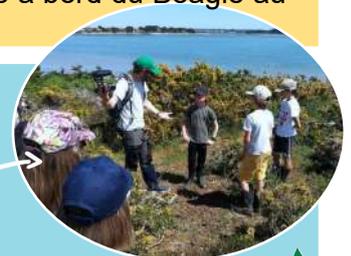
- Une visite du navire d'expédition, Mukti, un voilier de 13 mètres en acier, où les élèves ont pu suivre sur une carte, les étapes du voyage et découvrir la vie sur le bateau.
- Sous forme d'une mallette pédagogique composée des cartes présentant la faune littorale, l'équipe Captain Darwin a pu expliquer aux élèves les enjeux de ce périple : témoigner de la fragilité de la nature et en même temps de sa richesse.

Les élèves ont également pu comprendre les notions d'histoire et de géographie sur l'expédition de Darwin autour du monde, réalisée à bord du Beagle au



Île de Boède

**Dans un second temps, l'équipe de Captain Darwin a réalisé un tournage des vidéos dans lesquelles les élèves les ont présenté leur AME sous forme d'une balade nature, en expliquant les spécificités de l'île de Boède à travers la présentation de la faune et flore locale et la nécessité de protéger cet espace sensible.**





# Aire marine éducative École Française Dolto de Séné

2<sup>ème</sup> année



## **Les partenaires techniques :**

Équipe de Captain Darwin.

## **Les partenaires financiers :**

Département du Morbihan et la Mairie de Séné.

## **Coordonnées des porteurs du projet :**

Vincent JEUDY, responsable de l'animation à la Réserve Naturelle des Marais de Séné —

jeudy-v@sene.bzh — +33 6 87 02 41 63.



# Aire marine éducative Hermitage

3<sup>ème</sup> année



**Les porteurs de projets :** Réserve naturelle Marine de La Réunion (974), école des Filaos (Ermitage) et commune de Saint-Paul.

**Année de la première inscription :** 2018-2019.

**Labellisée en** 2020-2021.

**Niveau scolaire :** 1 classe CM2.

**Nombre d'élèves :** 29 élèves.

**Milieu naturel de l'aire éducative :** littoral sableux.

**Superficie :** 15.7 h tares.

**Activité phare en 2020-2021 :**

**Conception d'un panneau d'accueil et de sensibilisation pour les usagers de l'AME par les enfants de CM2 et leur enseignante**



Suite au constat d'une forte présence de déchets (mégots, plastiques) sur leur AME, les élèves ont proposés la **création d'un panneau de sensibilisation à destination des usagers, afin de les sensibiliser sur la protection des récifs coralliens et la présence des déchets.**

## ÉTAPE 1

État des lieux du site de l'AME : la biodiversité présente, la réglementation de la Réserve naturelle Marine Réunion, les activités humaines observées et leurs conséquences sur le milieu naturel.

## ÉTAPE 2

Conception et composition du panneau : synthèse des thèmes abordés ; réalisation des dessins pour chaque thème ; choix et disposition des dessins réalisés en classe sur la fresque de la représentation visuelle de l'AME (réalisée par l'illustrateur, Fred Martin), projetée à l'écran par vidéoprojecteur afin de décrire les potentiels forts et faibles du site. Cette activité interactive a permis aux élèves de réfléchir aux messages de sensibilisation.

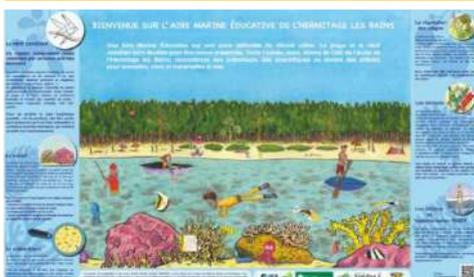


## ÉTAPE 3

Rédaction des textes et choix de 6 thèmes pour les messages de sensibilisation sous forme d'un brainstorming. Chaque thème a ensuite été représenté sous forme d'un dessin d'enfants et d'un texte descriptif.

## ÉTAPE 3

Finalisation de la mise en page par l'illustrateur et validation par l'équipe de la Réserve Marine du projet, le TCO et par les enfants en classe.



En juin 2021, les élèves ont présenté leur travail au Conseil de la mer élargi en Mairie. Après la validation du projet, un courrier a été rédigé par les élèves pour une demande d'accompagnement technique la Mairie pour la pose du panneau à proximité de l'AME.



# Aire marine éducative Hermitage

3<sup>ème</sup> année



## Les partenaires techniques :

Les communes de Saint-Paul, Trois Bassins, Saint-Leu , l'Etang Salé, l'Académie de La Réunion ; Patrimoine culturel et historique : Service Patrimoine Mairie de Saint -Paul ; Réserve Nationale Marine de La Réunion ; CEDTM (Centre d'Etude et de Découverte des Tortues Marines) ; GLOBICE (Groupe Local d'Observation et d'Identification des Cétacés) ; la SEOR (Société d'Etudes Ornithologiques de la Réunion), , l'Office de l'Eau, l'IRD (Institut recherche et développement) Malette Mareco ; Association Reef Check ; Cap Bourbon ; Kélonia ; Aquarium de La Réunion ; FFESSM (Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins).

## Les partenaires financiers :

Soutien financier de l'Office Français de Biodiversité dans le cadre du projet « COREMAR : la Conservation du Récif par les Marmailles » de 2018 à 2021, du TCO (Communauté d'agglomération du Territoire de la Côte Ouest), de l'IFRECOR, de Kélonia, de la FFESSM, de l'Aquarium de La Réunion et de Décathlon. En 2021, l'Office de l'Eau est le partenaire financier principal des AMEs avec le TCO et la FFESSM pour l'Ermitage, Carrosse, Trois Bassins, Saint-Leu et l'OFB pour la 5 e AME à l'Etang-Salé.

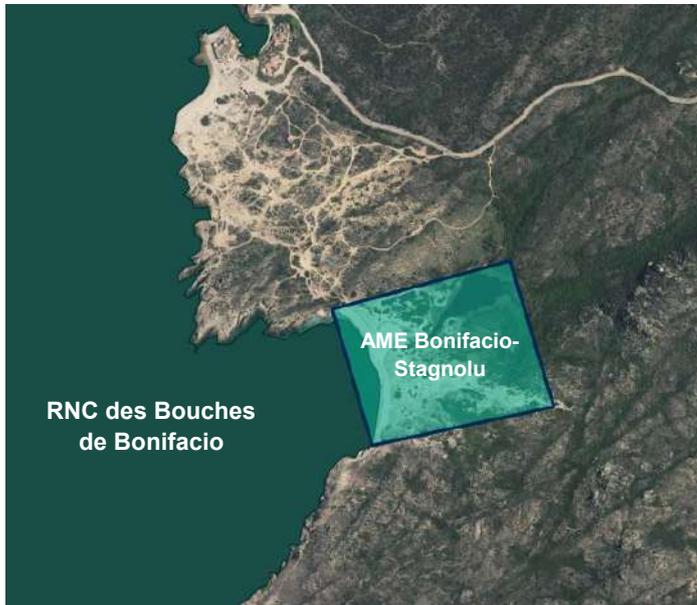
## Coordonnées des porteurs du projet :

Christelle MOREL, Chargée de projet AME - GIP Réserve Naturelle Marine de La Réunion — christelle.morel@reservemarinereunion.fr — (+262) 06 92 21 08 44.



# Aire marine éducative Bonifacio-Stagnolu

5<sup>ème</sup> année



**Les porteurs de projets :** Réserve Naturelle des Bouches de Bonifacio (20) et l'école primaire Bonifacio.

**Année de la première inscription :** 2016-2017.

**Labellisée en** 2020-2021.

**Niveau scolaire :** 1 classe de CM1-CM2.

**Nombre d'élèves :** 24 élèves.

**Milieu naturel de l'aire éducative :** littoral sableux et rocheux avec présence d'une dune boisée et d'un étang.

**Superficie :** 10.7 hectares.

**Activité phare en 2020-2021 :**

**Reportage vidéo: sensibilisation du grand public à la pollution plastique locale**

Suite à l'état des lieux effectué en début d'année scolaire, une observation particulièrement problématique a été constatée par les élèves : une présence importante de microplastiques sur la plage de leur AME.



Plage de Stagnolu

Lors du premier conseil de la mer, les enfants ont décidé d'entreprendre une action de sensibilisation à destination du grand public. Les élèves se sont mis pour objectif de :

- Informer de manière pédagogique, scientifique et ludique les usagers de plage.
- Expliquer l'origine de cette pollution et alerter sur les dommages que font subir les microplas-



Pour cela, les élèves ont choisi de procéder par l'intermédiaire d'un reportage vidéo dans lequel chacun d'entre eux aurait un rôle précis à jouer : rédacteurs(rices) en chef, preneurs (euses) de son, vidéastes, scientifiques, journalistes, gardes du littoral, usagers... .



Lien pour accéder au reportage:  
<https://vimeo.com/572477863>

Grâce à ce projet, les enfants auront été véritablement acteurs de leurs apprentissages et de leurs connaissances. Ils ont réussi à s'approprier des notions scientifiques difficiles d'accès et comprendre toute la complexité spécifique à cette thématique.



# Aire marine éducative Bonifacio- Stagnolu

5<sup>ème</sup> année



## **Les partenaires techniques :**

Mairie de Bonifacio, Conservatoire du Littoral, Réserve Naturelles des Bouches de Bonifacio, Office de l'Environnement de la Corse.

## **Les partenaires financiers :**

Office de l'Environnement de la Corse.

## **Coordonnées des porteurs du projet :**

Jean-Louis PIERAGGI, Éco-Éducateur à la Réserve Naturelle des Bouches de Bonifacio —  
Jean-Louis.Pieraggi@oec.fr

# FOIRE À QUESTIONS

## Qu'est-ce qui est attendu derrière le terme « élaborer un plan de gestion » ?

Ce terme n'est désormais plus utilisé dans la dernière version du guide méthodo (3<sup>ème</sup> version) qui est sur le wiki Aires éducatives. Il peut induire en erreur le porteur de projet travaillant dans les espaces naturels protégés. Il s'agit des différentes étapes à mettre en œuvre pour gérer une Aire Educative: (cf. page 6 de ce document)

- Faire l'état des lieux
- Définir des objectifs
- Réaliser des actions
- Évaluer les actions mises en place

## Est-ce que l'aire éducative doit être dans le périmètre ou non de la réserve ?

Les RNs sont gérées par un outil qui est le plan de gestion (PG). De ce fait, toute action se déroulant sur une réserve, doit être inscrite dans le PG. Dans le cas où l'aire éducative se trouve dans le périmètre de la réserve, les actions choisies par les élèves lors du conseil de la mer ou de la terre doivent correspondre aux objectifs inscrits dans le PG de la réserve. Cela peut induire une orientation des décisions des enfants, contraire à la démarche AE.

## Comment se travaille la collaboration auprès de la commune ?

Il est conseillé de solliciter la commune dès le départ afin d'éviter des mauvaises surprises une fois la décision prise et annoncée aux enfants de la création de leur AE. Il s'agit de « sonder » la mairie, dans laquelle est présente la future AE, pour savoir son positionnement par rapport à la mise en place de ce projet. Cette étape pourrait également être l'occasion de voir de plus près les terrains communaux pouvant répondre aux critères des futurs gestionnaires en herbe.

## Faut-il que le porteur de projet ait l'agrément de l'Éducation nationale ?

Ce n'est pas un critère bloquant. Si la RN travaille déjà avec l'école, il est fort probable que l'inspection académique ait déjà donné son accord à la structure d'éducation à l'environnement.

## Comment une réserve peut être impliquée dans une aire éducative ?

La RN peut être impliquée de différentes manières :

- un(e) salarié(e) de la réserve peut être la personne référente de l'AE. C'est elle qui va accompagner les élèves avec les enseignant(e)s. Elle s'engage, au même titre que les enseignants à respecter la charte d'engagement à la démarche AE. Il s'agit d'une personne dont la mission au sein de la Réserve doit être la plus neutre possible (animateur)
- des personnes ressources (diagnostic écologique, gestionnaire d'un espace naturel). C'est le cas des technicien(ne)s, des chargé(e) de mission scientifiques, Conservateur(trice), etc.
- des acteurs locaux en tant qu'utilisateurs de l'AE ou si la RN jouxte l'AE.

Dans les deux derniers cas, la RN peut être sollicitée par les élèves pour participer à un conseil élargi.

# LES RESSOURCES POUR EN SAVOIR PLUS

## Wiki Aires Educatives

Wiki est un centre de ressources dédié aux porteurs de projets d'Aires éducatives : <https://ame.ofb.fr/doku.php?id=start> Vous y trouvez le guide méthodologie et la charte sur les aires éducatives.

Cette plateforme regroupe toutes les informations détaillées (calendrier inscription, labellisation) et les outils pour les porteurs de projet, plus précisément : l'histoire d'Aires éducatives, ses objectifs, comment s'inscrire, qui contacter, les principaux outils, les exemples d'activités réalisées par les porteurs de projet ainsi que des témoignages d'aires éducatives.

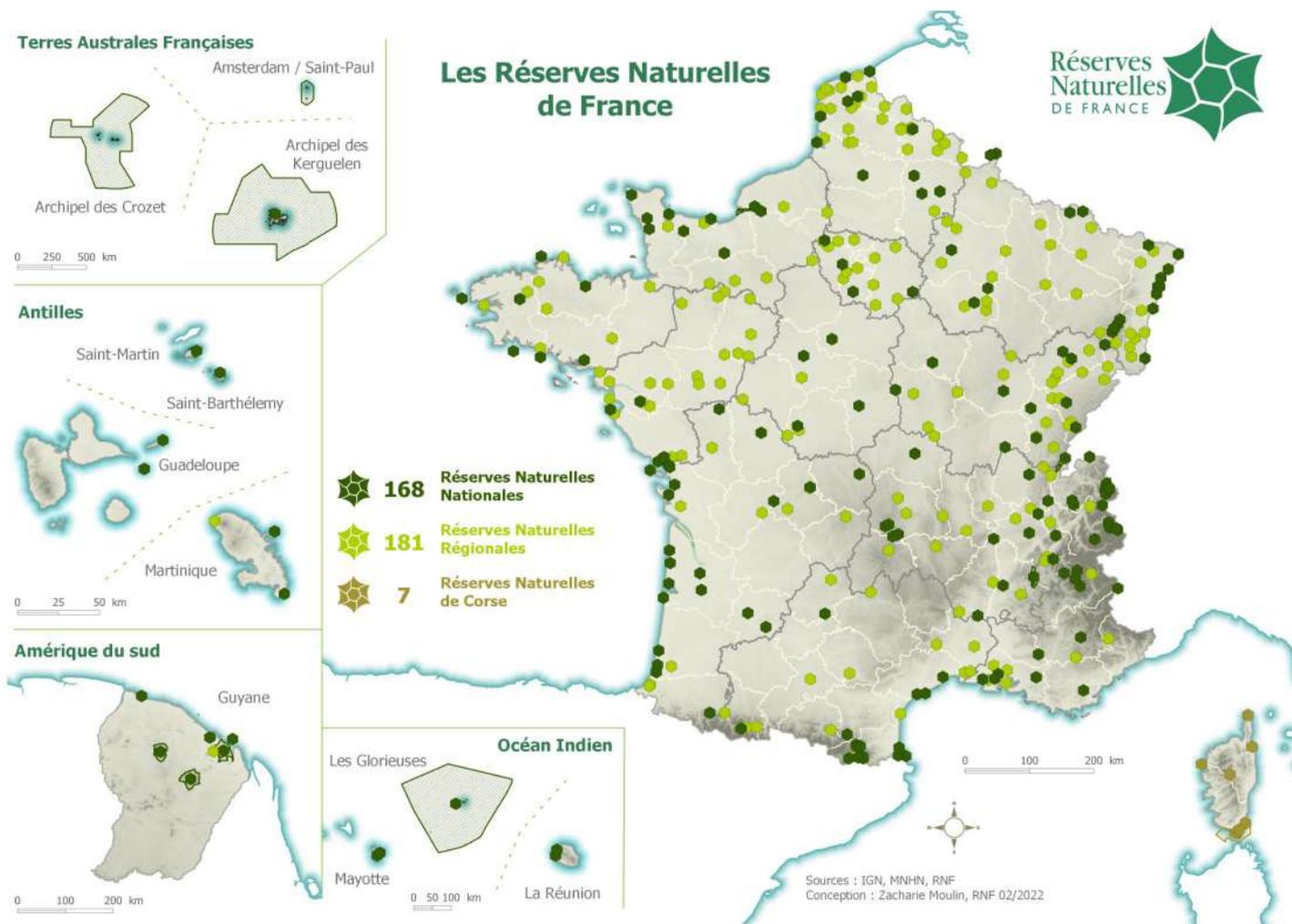
## SAGAE : plateforme de suivi des projets aires éducatives

L'Office français de la Biodiversité a développé une nouvelle plateforme de suivi des projets aires éducatives : <https://sagae.ofb.fr/>

Cette plateforme permet à tous les porteurs de projet de suivre leur dossier, en créant leur propre compte. Ils pourront ainsi s'inscrire, faire leur demande de labellisation en ligne et avoir connaissance des appels à projets de l'Office français de la biodiversité sur les aires éducatives.

## GRAE : Groupe Régional Aires Educatives

Les GRAES animent le dispositif d'Aires éducatives à l'échelle de la région. Ils ont pour objectif: d'identifier les sources de financements, de veiller au respect du cahier des charges, de développer la dynamique des aires éducatives en région, d'accompagner les projets et se chargent de l'instruction des dossiers (inscription et labellisation). Ils peuvent également organiser de journées d'information régionales spécifiques. De plus, les GRAES assurent la coordination avec le comité de suivi national du dispositif et la remontée des informations au niveau national.



*Réserves Naturelles de France (RNF) est une association loi 1901, inscrite en 2016 au code de l'environnement. Elle est née en 1982 de la volonté de rassembler en un réseau national les professionnels des réserves naturelles.*

*Aujourd'hui, le réseau c'est plus de 900 adhérents: organismes gestionnaires de RN de statuts divers (associatifs, collectivités, établissements publics), professionnels et bénévoles en charge de la protection et de la gestion de ces espaces, experts et organismes de la protection de la nature en France, autorités de classement (Régions), organismes porteurs de projets de RN.*



## BILAN 2020 / 2021

# LES AIRES ÉDUCATIVES ET LE RÉSEAU DES RÉSERVES NATURELLES DE FRANCE

### Contacts OFB

[aireseducatives@ofb.gouv.fr](mailto:aireseducatives@ofb.gouv.fr)

### Contacts RNF

[katia.daudigeos@rnfrance.org](mailto:katia.daudigeos@rnfrance.org)

[ines.baticam@rnfrance.org](mailto:ines.baticam@rnfrance.org)

[dina.razafindrambao@espaces-naturels.fr](mailto:dina.razafindrambao@espaces-naturels.fr)